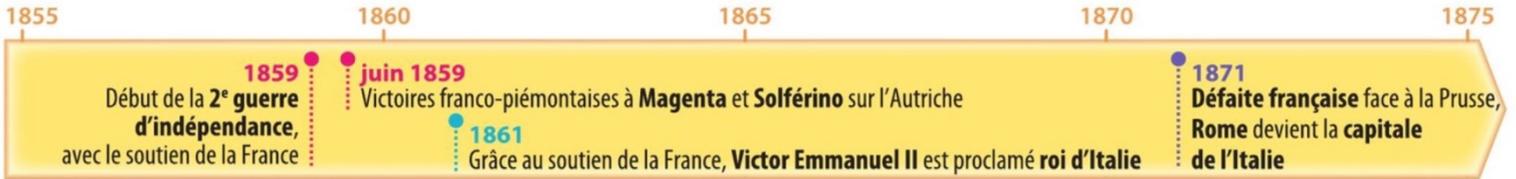


# Une unification de l'Italie soutenue par la France



## 1 Une nation italienne sans État

Nous sommes un peuple de vingt et un à vingt-deux millions d'hommes, désignés depuis un temps immémorial sous un même nom, celui de peuple italien, renfermés entre les limites naturelles les plus précises que Dieu ait jamais tracées, parlant la même langue, ayant les mêmes croyances, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, fiers du plus glorieux passé politique, scientifique, artistique, qui soit connu dans l'histoire européenne, ayant deux fois donné à l'humanité un lien, un mot d'ordre d'unité, une fois par la Rome des empereurs, une autre, quand les papes n'avaient pas encore trahi leurs missions, par la Rome papale... Nous n'avons pas de drapeau, pas de nom politique, pas de rang parmi les nations européennes. Nous n'avons pas de centre commun, pas de pacte commun, pas de marché commun. Nous sommes démembrés en sept États... Un de ces États, comprenant à peu près le quart de la péninsule, appartient à l'Autriche ; les autres, quelques-uns par des liens de famille, tous par le sentiment de leur faiblesse, en subissent l'influence.

Giuseppe Mazzini, « L'Italie, l'Autriche et le Pape », in *Revue indépendante*, septembre 1845.



## 2 Une République de Venise réprimée

Conquise par le général Napoléon Bonaparte, Venise a été offerte par la France à l'empire autrichien : le traité de Campo Formio de 1797 établit ce transfert et en fait une cité autrichienne. Les sentiments anti-français sont donc très forts dans la ville. En dépit des renforts apportés par les Sardes et d'une expédition menée par Garibaldi, l'éphémère République de Saint-Marc, créée le 17 mars 1848 après une insurrection contre le gouvernement autrichien, est éliminée le 22 août 1849.

Sanesi, *La Proclamation de la République de Saint-Marc*, mars 1848, lithographie, vers 1850.

## 5 La France protège les États pontificaux

Napoléon III, tout en défendant l'unité italienne, a toujours protégé les droits de la papauté. Battu à Sedan le 3 septembre 1870 par les Prussiens, il ne peut empêcher les Italiens de prendre Rome le 20 septembre : les Romains votent alors leur rattachement au royaume d'Italie. Rome devient la capitale du pays le 30 juin 1871, le Risorgimento est terminé.

Très-Saint-Père,

[...] Une de mes plus vives préoccupations, pendant comme après la guerre<sup>1</sup>, a été la situation des États de l'Église, et certes, parmi les raisons puissantes qui m'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions. Les faits ont une logique inexorable, et malgré mon dévouement au Saint-Siège, malgré la présence de mes troupes à Rome, je ne pouvais échapper à une certaine solidarité avec les effets du mouvement national provoqué en Italie par la lutte contre l'Autriche [...].



## 4 Une campagne franco-piémontaise contre l'Autriche

Après l'entrevue de Plombières (juillet 1858), Cavour obtient le soutien de Napoléon III, en échange de la promesse de cession de Nice et de la Savoie à la France. Adolphe Yvon, *Bataille de Magenta*, 1863, palais de Compiègne (Oise).

## 3 Cavour demande l'aide de la Grande-Bretagne et de la France (12 avril 1856)

Comme il y a là cependant une question de vie et de mort, nous ne devons agir qu'avec une grande prudence. C'est pourquoi j'ai l'intention d'aller à Londres afin de consulter Lord Palmerston et les autres hommes qui sont à la tête du gouvernement. S'ils partagent les vues de Clarendon, nous devons nous préparer secrètement, contracter un emprunt de 30 millions de francs, puis envoyer à l'Autriche un ultimatum qu'elle ne puisse accepter et ouvrir les hostilités.

L'Empereur [des Français] ne peut pas être contre cette guerre. Il la désire dans le fond de son cœur. En voyant l'Angleterre décidée à entrer en lice, il nous aidera certainement. Avant de partir, je tiendrai donc à l'Empereur le même langage que j'ai tenu à Lord Clarendon. [...] Le seul obstacle que je prévois, c'est le Pape. Que ferions-nous de lui dans le cas où une guerre italienne éclaterait ?

Extrait des *Lettres inédites du comte de Cavour au commandeur Urbain Rattazzi*, 1856.

Que reste-t-il donc à faire ? Car enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. Après un examen sérieux des difficultés et des dangers que présentaient les diverses combinaisons, je le dis avec un regret sincère, et, quelque pénible que soit la solution, ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le Saint-Père assurerait à l'Italie reconnaissante la paix pendant de longues années, et au Saint-Siège la possession paisible des États de l'Église.

Recueil des lettres de Sa Majesté l'empereur à Sa Sainteté le pape Pie IX, Paris, 1860, BnF / Gallica.

1. La guerre contre l'Autriche de 1859.

1) Relevez les raisons invoquées par Mazzini pour justifier l'unité italienne (doc. 1).

---

---

---

---

---

---

2) Pourquoi l'Italie a-t-elle besoin du soutien de la France pour s'unifier (doc. 3 et 4) ?

---

---

---

---

---

---

3) Comment la position de la France a-t-elle évolué sur la question italienne (doc. 2 et 4) ?

---

---

---

---

---

---

4) Dans quelle mesure le pape peut-il compter sur le soutien de Napoléon III face aux revendications italiennes (doc. 5) ?

---

---

---

---

---

---